

Bulletin Technique et Développement N°10

Saison 2018-2019

Plateau de matchs M11 du 30 mars 2019

GYMNASE ALAIN BOMBARD

RUE DE LA FONTAINE RONDE 77240 VERT-SAINT-DENIS

RDV 13h15 – Fin vers 15h15

24 équipes maximum (2^{ème} plateau possible à 15h45 si le nombre d'équipe le permet)

L'engagement se fait via le site de la FFVB

Jusqu'au lundi 25 mars (minuit)



Engagement

Dans la rubrique « Saisie des licences », accédez à l'espace clubs « Gestion des licences » :

- Identifiez-vous à l'aide de votre numéro d'affiliation de club et de votre mot de passe de saisie licence, puis cliquez sur « engagement Départemental - Comité de Seine-et-Marne ».
- Créez le nouveau formulaire d'engagement de votre ou vos équipe(s) en confirmant ou en modifiant les informations demandées.
- **Indiquez le nombre d'équipes engagées dans le champ commentaire (ex : 3 équipes).**
- Validez à l'étape suivante pour une vérification attentive des données saisies.

Extrait du règlement

2x2 : Les équipes sont composées de 2 joueurs.

Pas de remplaçant, sauf si le club est représenté par un nombre impair de joueurs.

Généralité :

- Mixité : la mixité est autorisée.
- Licences : le joueur doit être titulaire d'une licence COMPETITION VOLLEY BALL, BEACH VOLLEY ou ÉVÉNEMENTIELLE et être régulièrement qualifié.
- En cas de joueur(s) isolé(s), des joueurs de clubs différents peuvent jouer ensemble.

Dans ce cas, inscrire un nouveau club portant le nom des deux clubs. Les frais d'engagement seront alors répartis.

Autres informations et règlements : <http://web.cdvb77.fr/plateaux-de-matches>